



Et si vous accueilliez un étudiant en médecine dans votre cabinet durant 2 jours ?

Votre Syndicat se bat depuis plusieurs années pour décrocher la ville de l'hôpital et ainsi faciliter l'installation des cardiologues en ville. Souvenez-vous, nous avons travaillé, avec Dominique Guedj en partenariat avec l'ARS sur une initiative de stage en cabinet libéral qui n'avait pas été encouragée par le Doyen de la Faculté.

Il faut féliciter l'URPS médecin d'avoir mis en place le dispositif « 2 jours en libéral » destiné aux étudiants en médecine en D2, D3, D4 qui souhaitent découvrir l'exercice en cabinet libéral de cardiologie.

Ce dispositif est possible grâce au partenariat entre l'URPS médecins et plusieurs associations d'étudiants de facultés franciliennes.

A ce jour, Paris VI (Pierre et Marie Curie), Paris VII (Diderot), Paris XI (Paris Sud) et Paris V (Descartes) se sont d'ores et déjà engagées comme partenaires pour développer ensemble ce projet : réunions de travail, communication auprès des étudiants... Les autres facultés ont également été sollicitées pour relayer l'information auprès de leurs étudiants.

Inscription

En fonction de vos disponibilités, cliquez sur le lien ci-dessous pour remplir le formulaire et vous inscrire.

- [Remplissez le formulaire](#) pour vous inscrire !

Bien entendu, vous pouvez contacter pour plus d'information :

- Sabrina Medjoudj (URPS) au 01 40 64 14 77
- ou joindre le Dr Patrick Assyag à son cabinet au 01 43 79 83 61.

Merci d'avance pour l'accueil que vous pourrez réserver à ces étudiants en médecine qui choisiront peut être d'exercer en cardiologie...

Toutes nos amitiés.

Dr Patrick Assyag Président	Dr Dominique Guedj-Meynier Secrétaire générale	Dr Jean-Michel Walch Trésorier
---	---	--



Syndicat des Cardiologues
de la Région Parisienne

13 rue Niepce 75014 Paris - Tél. 01 45 43 10 14 - Fax. 01 45 43 08 10 - [Contact](#)
[eMail](#)